

DOSSIER DE
PRESSE

LA PATTE LE DROIT D'AVOIR DES DROITS

UN FILM DOCUMENTAIRE
DE CATHERINE RECHARD
PRODUIT
PAR AGNÈS TRINTZIUS

UN FILM À LA PATTE
4 RUE PIERRE BUSCHER 67000 STRASBOURG
CONTACT@UNFILMALAPATTE.FR +33(0)9 80 39 10 53
WWW.UNFILMALAPATTE.FR

Une production
UN FILM À LA PATTE
Agnès Trintzius



En coproduction avec
France Télévisions

Avec le soutien
du CNC, de Strasbourg Eurométropole,
de la région Grand-Est,
la Procirep & l'Angoa,
l'Agence culturelle d'Alsace

En partenariat avec
**Le Secours Catholique
et CoopAddoc**

Formats et supports de diffusion disponibles
2018 - HD - 72 minutes
Support DCP, Bluray, DVD,
Fichier numérique H264

GÉNÉRIQUE

Auteur - Réalisatrice

Catherine Rechard

Montage

Grégory Nieuviarts

Image

**Grégory Rodriguez,
Georgi Lazarevski, Aidan Obrist**

Son

**Grégory Pernet, Martin Sadoux,
Jean-Christophe Girard, Nicolas Rhodes,
Christian Sonderegger**

Musique originale

Fanfara electrónica

Lectures

Christian Olivier

Graphisme

**Les Chats pelés,
Cyril Renaudin**





De prison en prison, plusieurs fois par semaine, des avocats se rendent au parloir pour rencontrer les clients qu'ils accompagnent dans leur détention. Présents à leurs cotés après le procès et tout au long de leur peine, ils assurent ainsi une forme de « service après vente ».

Le droit n'est entré en prison que dans le milieu des années 90 et les avocats sont encore peu nombreux à exercer dans cette spécialité.

Alors, à l'intérieur des murs, des détenus s'emparent du droit et entreprennent seuls des procédures juridiques et contentieuses ouvrant pour certains de nouvelles perspectives.

RÉSUMÉ

SYNOPSIS

Les histoires portées par les protagonistes disent la nécessité impérieuse de faire respecter le droit en prison.

Ce sont des détenus et anciens détenus qui se sont battus en prison pour faire valoir leurs droits et continuent à l'extérieur.

Ce sont des avocats qui ont choisi d'exercer la défense de leurs clients au-delà du procès pénal, jusque dans la prison et tout au long de leur peine.

Ils assurent ce qu'Etienne Noël appelle le « service après vente ». Il considère que « le travail d'un avocat commence à la garde à vue et se poursuit jusqu'à la sortie de prison, et encore après... ».

Rythmant le film, des séquences dessinées mettent en scène des courriers envoyés par les détenus aux avocats et à l'Observatoire International des Prisons.

Les textes, lus par Christian Olivier et associés aux dessins des « Chats pelés » sont l'expression brute des personnes, comme une clameur constituée de toutes les plaintes et griefs des détenus.



INTENTIONS

Ce film se veut une réponse à l'idée reçue selon laquelle, les condamnés seraient privés de droits dès lors qu'ils sont incarcérés.

Si la réalité de la détention les entame considérablement, les droits fondamentaux sont inaliénables à l'homme.

La judiciarisation de la prison est récente. Jusqu'au début des années 2000, les avocats ne pénétraient en prison que pour préparer la défense de leur client en vue du procès pénal. Il était courant qu'ensuite, les condamnés n'aient plus jamais affaire à un avocat durant leur incarcération.

Ce nouveau champ d'exercice a provoqué chez certains, de véritables prises de conscience. Mais ce domaine du droit n'est pas des plus prisés par les jeunes avocats.

Les liens entre conditions de détentions et application des peines sont indissociables et rejaillissent l'une

sur l'autre. Chaque comparution en commission de discipline génère des réductions de remises de peines et est un élément dissuasif au moment de statuer sur un aménagement de peine.

L'emprise des conditions de vie en détention et l'arbitraire de son fonctionnement sont à l'origine d'actes pénalement répréhensibles : dégradations matérielles, violences contre des codétenus ou contre des personnels. C'est ainsi que la prison « s'auto-alimente » en condamnés.

De ces engrenages, ne parvient à la connaissance du public que la phase ultime, la forme la plus spectaculaire : évasion, prise d'otage ou homicide. Avocats ou anciens détenus, les protagonistes du film connaissent bien ces mécanismes.

Mais, pour les personnes détenues, revendiquer ses droits peut déclencher le feu des brimades et des sanctions de la part de l'administration. Ils en payent souvent le prix au quotidien, par des comptes rendus d'incidents, des comparutions répétées devant les commissions de discipline etc.

Malgré cela, pour beaucoup, se battre contre l'administration pénitentiaire est une façon de survivre. Ils sont devenus procéduriers par obligation, parce que le droit est la seule façon légale de résister.





PROTAGONISTES

Les élèves de l'Ecole
d'avocats de Strasbourg

Coralie, David, Florian

Les anciens détenus

Eric et Hervé

Les avocats

Karine Laprévotte,
avocate au barreau de Nancy

Emilie Boyé,
avocate au barreau de Nancy

Sébastien Schmitt,
avocat au barreau de Nancy

Coralie Maignan,
avocate au barreau de Colmar

Etienne Noël,
avocat au barreau de Rouen

Benoît David,
avocat au barreau de Paris,
Président de Ban Public

Delphine Boësel,
avocat au barreau de Paris,
Président de l'OIP

“ *En prison un avocat,
c'est un lanceur
d'alerte.* ”

Étienne Noël



“ *Le circuit, c’est
depuis la garde à vue,
jusqu’à l’aménagement
de peine.* ”

Karine Laprévotte





“ *C’est le pénal en général
qui séduit,
mais pas forcément
ce côté là du pénal !* ”

Florian



“ *J’avais le Code de Procédure Pénale en cellule et pour chercher un article, je pouvais passer une nuit complète.* ”

Eric

TÉMOIGNAGES & ANIMATIONS

“ *Quand je dors,
mes yeux sont ouverts.
J'ai peur de mourir ici.* ”





DIFFUSION

DES PROJECTIONS / DÉBATS

Ce film inscrit dans le débat public les questions carcérales et propose un autre regard sur la prison, loin des représentations qu'en donnent les reportages à sensation.

Suite aux projections, les débats permettent d'approfondir des notions complexes grâce à des invités issus d'horizons divers : du monde de la justice, de l'administration pénitentiaire, des réseaux militants, étudiants, universitaires, anciens détenus...

Des questionnements les plus généraux aux plus techniques selon les publics, les pistes de discussions dérivées du film sont nombreuses.

Les enjeux de la prison dans la démocratie, l'exclusion, la réinsertion, les aménagements de peines, le développement des peines alternatives, le rôle de l'avocat en prison, le rôle du Juge de l'Application des Peines, le contrôle de l'institution carcérale.

Pour beaucoup d'acteurs du monde associatif et judiciaire, il y a une véritable urgence à « faire de la pédagogie » par rapport aux mesures alternatives à la détention, à mettre en avant la nécessité d'une véritable politique d'insertion, d'un changement de regard sur les sortants de prison, pour favoriser l'accueil des personnes en insertion, pour que la politique pénale pose les enjeux de la prison dans la démocratie.

Les associations concernées par les questions de société pourront s'emparer du film et le faire vivre en organisant des projections suivies de débat et en faire un outil de sensibilisation en direction d'un public étranger aux questions carcérales.



PARCOURS

LA REALISATRICE

« Les démêlés du film “Le déménagement” avec l’administration pénitentiaire, m’ont conduite à faire la connaissance de l’avocat Étienne Noël et à découvrir la part d’humain que recouvre le droit. »

Catherine Rechard est photographe et documentariste. C’est grâce à la photographie qu’elle a approché les problématiques liées à l’enfermement.

D’abord avec les portraits de femmes incarcérées à la Maison d’Arrêt de Rouen, “Vies à Vies” puis avec un travail sur les pratiques de récupération en prison, “Système P. Bricolage, invention et récupération en prison”.

Elle a ensuite réalisé plusieurs films documentaires qui mettent au centre la personne incarcérée.

Elle y aborde la question de la représentation des personnes détenues, “Visages défendus” ; de l’architecture carcérale, “Le déménagement” ; ou de la place de la prison dans la ville, “Une prison dans la ville”, tourné à la Maison d’Arrêt de Cherbourg. “Ai-je le droit d’avoir des droits ?” s’intéresse au droit en prison.

UN FILM À LA PATTE

4 RUE PIERRE BUSCHER
67000 STRASBOURG

contact@unfilmalapatte.fr
+33(0)9 80 39 10 53
www.unfilmalapatte.fr

CATHERINE RECHARD

catherine.rechard@orange.com

